

Yoann, agent de greffe

Quel est votre métier ?

Agent de greffe.

Comment êtes-vous arrivé à exercer ce métier ?

Par un concours de circonstance en regardant des fiches de poste sur le site de la BIEP.

Comment conciliez-vous votre vie professionnelle et votre vie personnelle ?

J'essaye au maximum d'essayer de faire une séparation entre vie privée et vie professionnelle pour que le professionnel n'empiète pas trop sur la vie privée mais c'est quelque chose de complexe pour moi tant j'essaye d'avoir un investissement professionnel optimum. Il m'arrive donc de travailler le soir et les week ends alors que mes fonctions ne l'exigent pas.

Avez-vous le sentiment d'avoir eu des freins dans le déroulement de votre carrière liés à votre genre ?

Pour les fonctions que nous exerçons au sein du greffe, je ne le pense pas, nos postes ne sont pas des postes à « responsabilités » et le personnel féminin est ultra majoritaire chez les agents de greffe, greffiers et greffiers en chef.

Quel message aimeriez-vous passer à l'occasion de la journée de la femme ?

Qu'il est juste logique et évident que dans l'époque dans laquelle nous vivons, les femmes, à compétence égale, aient le droit d'accéder aux mêmes postes et rémunérations que les hommes sans que leurs souhaits de construire une famille et d'avoir des enfants ne soient un frein dans leur ascension professionnelle.